

ÉCOLE DE MATURITÉ

L'École de maturité fait partie du gymnase, avec l'École de culture générale et l'École de commerce. Préparé en 3 ans d'études, le certificat de maturité gymnasiale permet d'entrer dans les Universités et les Écoles polytechniques sans condition.

EN DÉTAIL

L'École de maturité combine des cours dans onze **disciplines fondamentales**, ainsi que dans une **option spécifique** et une **option complémentaire** au choix de l'élève. Un **travail de maturité** vient compléter la liste des exigences.



DISCIPLINES FONDAMENTALES

de la 1^{re} à la 3^e

Les **disciplines sont variées**: langue 1 (français), langue 2 (allemand ou italien), langue 3 (anglais ou latin ou grec), mathématiques (niveau standard ou renforcé), biologie, chimie, physique, histoire, géographie, économie et droit, philosophie. A ces disciplines fondamentales s'ajoutent des activités artistiques (arts visuels ou musique), de l'informatique et du sport.



UNE OPTION SPÉCIFIQUE

de la 1^{re} à la 3^e

L'option spécifique **donne une orientation particulière** au profil de l'élève. Il y a 10 options à choix: arts visuels, biologie et chimie, économie et droit, espagnol, grec*, italien*, latin*, musique, philosophie et psychologie, physique et applications des mathématiques.

Les options * ne peuvent être choisies que si elles ont été suivies en VSB, respectivement en VP.



UNE OPTION COMPLÉMENTAIRE

en 3^e année

L'option complémentaire vise à **renforcer** ou à **diversifier** le profil de l'élève. A choix : application des mathématiques, arts visuels, biologie, chimie, économie et droit, géographie, histoire, histoire des religions, musique, informatique, physique, sport.



TRAVAIL DE MATURITÉ

Chaque élève doit en outre effectuer, à cheval sur les 2^e et 3^e années, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le certificat de fin d'études de **la voie pré-gymnasiale (VP)** est requis pour entrer à l'Ecole de maturité.

INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectue en ligne sur le site www.vd.ch/gymnase. Par la suite, les élèves sont attribués aux différents gymnases selon leur domicile, leur choix d'options et l'équilibre des classes.

Les élèves provenant d'une école privée sont soumis à un examen d'admission qui a lieu en avril-mai de chaque année dans un gymnase vaudois.



Délai d'inscription :
janvier

SUR INTERNET

www.vd.ch/gymnase
www.vd.ch/orientation

CHOIX DES OPTIONS

Au moment de son inscription, l'élève indique son choix d'option spécifique. La sélection de l'option complémentaire s'effectuera en **deuxième année de gymnase**.



BON A SAVOIR

A certaines conditions, les études gymnasiales peuvent être suivies dans des **classes spéciales**. Voir la fiche [Sport - Art - Etudes](#).

Le canton de Vaud offre la possibilité de préparer un certificat de maturité gymnasiale avec mention bilingue. Voir la fiche [Maturité gymnasiale bilingue](#).

AUSSI POUR LES ADULTES

En vue d'entreprendre des études dans une Haute école universitaire, les **adultes** peuvent préparer le certificat de maturité gymnasiale au Gymnase du soir de Lausanne (voir www.gymnasedusoir.ch), en école privée ou en autodidacte. Voir le site du SEFRI (sefri.admin.ch) □ Thèmes □ Maturité.